

MODÈLE DE DÉLIBÉRATION
POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

- Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
- Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2131-1, L 3131-1 et L 4141-1,
- Considérant que les collectivités territoriales ont été sollicitées par l'Etat pour que les actes administratifs et les documents budgétaires soient désormais transmis par voie électronique en remplacement de la forme papier,
- Considérant que la *collectivité de* souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture,

→ *Après discussion,*
l'assemblée délibérante décide,
à l'unanimité,

- de s'engager dans la télétransmission des actes administratifs et budgétaires au contrôle de légalité,
- d'autoriser *Monsieur le Maire (Président)* à signer un contrat ou une convention de souscription entre la commune et un opérateur homologué par le Ministère de l'Intérieur dit « opérateur de transmission »
- d'autoriser *Monsieur le Maire (Président)* à signer le contrat de souscription entre la collectivité et un prestataire de service pour la délivrance de certificats électroniques,
- d'autoriser *Monsieur le Maire (Président)* à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de Meurthe-et-Moselle,

IMPORTANT:« Ne pas préciser le nom de l'opérateur de transmission ni le nom du prestataire de service délivrant le certificat électronique pour ne pas être obligé de délibérer de nouveau en cas de changement

Fait à
Le Maire (Président),

NOM Prénom